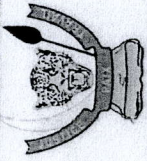


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 198/2023

A LA SOCIETE CFAO RDC

Après avoir reçu le contrat du marché n° 008394/BCECO/DG/DPM/IO/2023/MF, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent soixante-huit mille deux cent nonante-sept, nonante-trois centimes (USD 368 297,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille cinq cent septante-huit, neuf centimes (USD 2 578,09).

Fait à Kinshasa, le 03/11/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad
Benoit Nkolondou Kaloyote